



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Extension du 3919 aux hommes victimes de violences conjugales

Question écrite n° 5234

Texte de la question

Mme Christelle Petex attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur la nécessité d'élargir le dispositif téléphonique d'écoute et d'orientation « 3919 - Violences femmes infos » aux hommes victimes de violences conjugales et d'exclusion parentale. Depuis sa création en 2014, ce dispositif, géré par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), offre un accueil téléphonique gratuit, anonyme et de qualité aux femmes victimes de violences conjugales. Il a fait ses preuves en recevant 112 593 appels en 2023, avec un taux de réponse de 86,5 %. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis 2021, ce dispositif joue un rôle crucial dans l'accompagnement des victimes et leur orientation vers des structures spécialisées. Cependant, bien que les femmes constituent la majorité des victimes de violences conjugales (86 % selon les chiffres du ministère de l'intérieur en 2022), les hommes représentent également une part significative, estimée à 14 % des victimes. Ces violences, souvent de nature psychologique, peuvent entraîner des drames humains, comme des suicides. Face à ce constat, il est devenu impératif d'étendre le dispositif 3919 aux hommes victimes de violences conjugales. Cela impliquerait une formation spécifique des écoutants pour répondre aux besoins particuliers de ces victimes, ainsi qu'une prise en charge optimale, 24h/24 et 7j/7. Un tel élargissement permettrait une reconnaissance plus juste et équitable des violences conjugales subies par les hommes et offrirait une réponse adaptée à l'ensemble des victimes de violences, sans distinction de sexe. Ainsi, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en place pour étendre le dispositif 3919 aux hommes victimes de violences, garantir la formation des écoutants et renforcer l'équité dans la prise en charge des victimes de violences conjugales en France.

Données clés

Auteur : [Mme Christelle Petex](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5234

Rubrique : Aide aux victimes

Ministère interrogé : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 1972